

SIA-FKV : Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure = SIA-GRG : Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **79 (1981)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès-verbal de la 77e assemblée générale de la SSMAF

21 juin 1980, à l'Hôtel Chur, à Coire

En guise d'ouverture de l'assemblée générale, le Chœur des Géomètres, formé en vue du Congrès de la FIG 1981 à Montreux, présente deux chansons de son répertoire. A 14 h 10, le Président Central, en déclarant l'assemblée générale ouverte, souhaite la bienvenue aux différents hôtes des Hautes-Ecoles et des Associations amies. Il salue les 121 membres qui, malgré le jour de semaine et l'heure inhabituels, sont présents et adresse les remerciements de la SSMAF au Comité d'organisation. Au préalable, MM. Jean-Luc Horisberger et Hans Griesel sont désignés comme scrutateurs et l'ordre du jour, paru dans le No 6/80 de la Revue, est accepté.

1. Procès-verbal de la 76e assemblée générale

Le procès-verbal a été publié, en français et en allemand, dans le No 5/80 de la Revue MPG. L'assemblée l'accepte sans remarques.

2. Rapport d'activité du Comité Central pour 1979

Ce rapport a paru, in extenso, dans le No 6/80 de la Revue. Le Président Central donne brièvement quelques renseignements au sujet des préoccupations du Comité Central depuis le 1er janvier à ce jour. Ensuite, il met le rapport en discussion, chapitre par chapitre. Aucune modification ni adjonction n'est demandée et le rapport est accepté à l'unanimité.

3. Approbation des comptes 1979

Les comptes ont également été publiés dans le No 6/80 de la Revue. Après la lecture du rapport des vérificateurs des comptes, MM. Pfenniger et Specht, l'assemblée les approuve et en donne décharge au caissier. Les comptes suivants sont également acceptés sans voix contraires:

- Fonds de la Revue MPG
- Fonds FIG
- Fonds pour la formation post-grade
- Fonds des sociétés d'ingénieurs pour la Revue MPG

4. Mise sur pied d'un secrétariat permanent

Introduisant ce sujet, le Président Central complète brièvement le commentaire publié dans la Revue avec l'invitation et formule la

proposition suivante: «Le Comité Central entretient un secrétariat permanent. Pour les années 1981 et 1982, la société fiduciaire VISURA SA à Soleure est chargée de l'exécution de celui-ci.

Dans l'ensemble, les membres qui demandent la parole, approuvent le projet, mais ils demandent aussi que l'organisation de notre société soit reconsidérée. M. Dütschler propose finalement le complément suivant, à adjoindre à la proposition du Comité Central: «Le Comité Central est chargé de réexaminer l'organisation de la SSMAF et de présenter des projets de réforme correspondants à l'assemblée générale.»

La proposition, ainsi que l'adjonction, sont acceptées à des majorités évidentes.

5. Budgets 1981, fixation des cotisations 1981

Les budgets 1981 de la SSMAF et du Fonds de la Revue ont été publiés simultanément avec les comptes 1979. Le trésorier, M. Darnuzer, communique encore quelques détails au sujet des budgets et de l'augmentation des cotisations de Fr. 45.- par an.

Budgets et augmentation des cotisations sont entérinés par l'assemblée, sans voix contraires.

La cotisation individuelle et l'abonnement à la Revue sont donc respectivement de Fr. 110.- et Fr. 40.- l'an.

6. Election du Comité Central et du Président Central

MM. Darnuzer et Pastorelli ont annoncé leur décision de se retirer, tandis que les autres membres se remettent à disposition de l'assemblée pour une nouvelle période de 2 ans. Le Président Central et les membres restants du Comité Central sont réélus par acclamations.

Pour l'élection des 2 nouveaux membres, le Comité Central sortant propose MM. Xaver Husmann et Luciano Albertini, respectivement de la section Waldstätte et du Tessin. En annonçant ces candidatures, le Président Central communique également les motifs qui ont amené le Comité Central à cette proposition.

De la part de la section des Grisons, M. Arioli présente la candidature du collègue Georg Donatsch. Aucune autre candidature n'est annoncée. Conformément aux statuts, l'élection a lieu au bulletin secret. 115 bulletins valables sont rentrés, ce qui fixe la majorité absolue au nombre de 58 voix. Sont élus: MM. Xaver Husmann (90 voix) et Georg Donatsch (87 voix). M. Luciano Albertini a réuni 44 voix.

7. Congrès FIG – Montreux 1981

Durant l'opération du dépouillement des bulletins, M. le Professeur A. Jaquet a tenu son exposé au sujet de la FIG, de ses buts et de son organisation, mais plus particulièrement au sujet du futur Congrès international à Montreux de l'année prochaine, dont il assume la direction. Il termine son exposé en exprimant son intime conviction qu'avec l'aide de tous les membres de la SSMAF, le Congrès sera une réussite et que l'accueil de la Suisse sera exceptionnel.

8. Election des vérificateurs des comptes

M. Pfenniger a assumé la charge durant le temps maximum prévu par les statuts, il se retire donc, tandis que M. Specht se remet à disposition pour une nouvelle période de 2 ans. Le Comité Central et la Conférence des Présidents proposent M. Jermann comme nouveau vérificateur. MM. Specht et Jermann sont élus vérificateurs des comptes.

9. Lieu et date de l'assemblée générale 1981

Le Comité Central et la Conférence des Présidents proposent de tenir cette assemblée générale dans le cadre du Congrès FIG à Montreux: vendredi 14 août 1981, de 18 h 00 à 20 h 00. Ce choix est dicté par le programme du Congrès même. Une seule autre possibilité serait encore envisageable: dimanche 9 août, avant le Congrès.

A l'unanimité, l'assemblée accepte la proposition du 14 août 1981.

10. Divers

- M. Horisberger communique que le Bureau du Congrès est à même de s'occuper de l'organisation de projets touristiques individuels. Il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante: Congrès FIG, Case postale 185, 1820 Montreux.
- M. Andris a découvert 2 procès-verbaux se rapportant au dernier Congrès de la FIG en Suisse, en 1930. Il fera parvenir une copie à M. le Professeur Jaquet.
- Le Président Central présente M. Ingold, de la VISURA. C'est lui qui assumera le secrétariat permanent de la SSMAF.
- En les remerciant au nom de la SSMAF de leur travail accompli au Comité Central, le Président J. Hippenmeyer remet aux deux démissionnaires un petit présent.

En souhaitant à tous une bonne rentrée, le Président Central déclare close la 77e assemblée générale de la SSMAF, à 16 h 30.

Pour le procès-verbal: W. Oetli.

SIA-FKV/SIA-GRG
Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure
Groupe spécialisée des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du GRG du 20 septembre 1980, 10.00 h, au Château à Neuchâtel

L'ordre du jour était le suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 1979 à Lucerne

2. Rapport du Président
3. Comptes 1979
4. Programme d'activité 1981
5. Budget 1981 et cotisation
6. Rapport des groupes de travail
 - A. Kost, Protection de la nature lors d'améliorations foncières
 - H. Grob, Terres affermées et améliorations foncières

7. Voyage du groupe spécialisé 1981 en Yougoslavie

8. Congrès FIG 1981

9. Divers

Le président, Pius Blum, ouvre la séance par des remerciements adressés au gouvernement de la République et Canton de Neuchâtel pour l'hospitalité dans la salle des Etats au Château ainsi que pour les deux apéritifs offerts lors du banquet et en clôture de la présente séance.

Ses remerciements vont aussi à Messieurs André Jeanneret et Walter Flury pour l'organisation impeccable de l'excursion concernant l'aménagement du territoire, la conception du développement du Val de Travers et les améliorations foncières dans le canton de Neuchâtel. Les 50 participants gardent un lumineux souvenir de cette journée très instructive (19/9/1980).

Le président salue les 41 autres participants et spécialement Messieurs:

F. Helbling, chef SFAF

W. Bregenzer, directeur D+M

E. Strebel, a. chef SFAF, membre d'honneur

J. Caflisch, président GP

J. Hippenmeyer (le 19) et A. Frossard (le 20) respectivement président et vice-président SSMAF

T. Weidmann, prof.

A. Kost, a. président GRG

Il transmet les excuses de 25 sociétaires.

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 1979 publié dans le numéro d'avril de la revue est accepté sans remarque et avec des remerciements à l'adresse de son rédacteur, Fr. Bernhard.

2. Le président commente son rapport que chacun a reçu avec l'invitation à la réunion de ce jour.

La période sous revue ne présente aucun fait spectaculaire. Elle est caractérisée par la poursuite des activités déjà engagées.

1. Groupes de travail

Le groupe de travail «protection de la nature et améliorations foncières» sous la conduite de notre ancien président, A. Kost, est en pleine activité.

Le financement a pu être assumé par le SFAF et l'Office Fédéral des Forêts pour lesquels le thème traité est aussi de première importance. Le groupe et ces deux services collaborent efficacement et publieront en commun le résultat de cette étude.

Le groupe de travail «Terres affermées et améliorations foncières» sous la direction de notre collègue Dr. H. Grob a bien progressé dans son étude. Le financement est garanti pour la moitié par le SFAF. Il est à espérer que les cantons plus spécialement intéressés par le problème traité couvrent le solde des dépenses.

2. Manifestations

La journée d'étude pour travaux à l'étranger tenue à l'occasion de la dernière assemblée générale n'a pas rencontré l'écho escompté auprès des personnes supposées spécialement intéressées, c'est-à-dire les jeunes en quête d'emploi.

Le 2 mai 1980 le GRG a organisé une journée d'étude concernant la loi fédérale sur l'aménagement du territoire entrée en

force au début 1980, présentation spécialement préparée pour l'ingénieur du génie rural. La participation a été très réjouissante et les conférences paraîtront en début 1981 dans notre revue.

W. Flury, grand organisateur, est ici tout spécialement remercié.

Il faut signaler l'apparition d'une certaine saturation en ce qui concerne les manifestations professionnelles. Si une participation minimum n'est pas atteinte les frais engagés ne se justifient que difficilement ou pas du tout.

3. Prises de position

Pendant l'année écoulée le comité a dû se prononcer: tout d'abord sur une nouvelle réglementation des examens de géomètre officiel. La suite donnée à cette proposition vous a été communiquée d'autre part puis encore sur des directives relatives au levé et report de Gazo- et Oléoduc. Ici le comité a proposé une simplification importante avec renvoi aux directives de la mensuration cadastrale.

4. Problèmes

La carence d'articles, études, communications concernant le génie rural dans nos revues professionnelles est l'objet de préoccupation du comité. Il est ici fait appel à tous les intéressés pour y obvier.

Un souci bien plus grand est provoqué par la considération future du diplômé de nos hautes écoles. Le problème de la patente n'est qu'un épisode de tout ce qui se trame. Il est nécessaire que chacun réfléchisse et agisse avant qu'il ne soit trop tard.

5. Statistique

Notre groupe spécialisé compte maintenant 314 sociétaires. 8 démissions dont 2 de membres collectifs sont plus que compensées par 20 admissions.

Le président adresse ensuite un cordial merci à ses collègues du comité qui l'ont assisté lors de 5 séances et à de nombreuses autres occasions. Ses remerciements vont aussi à tous les sociétaires qui se sont engagés pour le groupe.

La mise en discussion de ce rapport ne provoque aucune réaction et il est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 1979

Les comptes ont été remis à chaque sociétaire. Ils sont commentés aussi par P. Blum en l'absence excusée du préposé. Une dépense extraordinaire est représentée par la nouvelle impression des statuts. Le secrétariat central de la SIA qui a déjà fait cadeau au groupe de frais mis en compte, facture toujours certaines prestations. Une mise au point aura lieu à ce sujet avec le secrétaire général.

Le rapport des réviseurs de comptes (V. Engel et R. Braun) tous deux absents est lu par le président. Ce rapport propose d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier et au comité pour son administration. Ceci est fait à l'unanimité des membres présents.

Le président exprime encore notre gratitude à Monsieur Brunner comptable, secrétariat général, qui tient nos comptes.

4. Programme d'activité 1981

1981 est année de voyage pour le GRG (voir sous 7)

Le moment et le lieu de l'assemblée générale ne sont pas encore choisis. Il est envisagé de combiner cela avec le congrès FIG à Montreux.

Il sera peut-être possible de présenter le travail de l'un des groupes de travail en arrière automne.

Comme on peut le constater, à cause du congrès, mais aussi pour tenir compte de ce qui a été dit en avant, le programme est sciemment peu chargé.

Ni question, ni proposition; l'accord de l'assemblée est acquis.

5. Budget 1981 et cotisations

Le budget tel que soumis, avec cotisation maintenue à fr. 20.-/an, est toujours très serré et sans couverture pour d'éventuels imprévus.

Aucune intervention. Le budget et les cotisations sont admis à l'unanimité.

6. Rapport des groupes de travail

I. A. Kost, président, rapport sur le problème: «Protection de la Nature lors d'améliorations foncières»

Sous l'égide du GRG, du SFAF, de l'Office Fédéral des Forêts doivent être mises sur pied des directives concernant l'amélioration des structures agricoles en tenant compte des désirs de la protection de la nature.

Deux bureaux privés exécutent le travail proprement dit (Infraconsult, ing. Hauck et bureau H. Gugger).

Le groupe de travail dirige, examine, suit les opérations. Le coût total estimé à fr. 200 000.- est supporté par les 2 offices fédéraux concernés.

La situation est aujourd'hui la suivante:

en première phase

le programme de travail et l'organisation ont été fixés,

puis en phase 2

des exemples spécifiques répartis sur toute la Suisse ont été rassemblés et feront l'objet de l'examen et de l'estimation nécessaires. Ces cas concernent les diverses branches du génie rural ainsi que des disciplines voisines,

aujourd'hui en phase 3

les résumés des problèmes tirés des exemples a conduit à la formulation des principes fondamentaux permettant de résoudre ces problèmes. En octobre le contenu des directives sera fixé, puis leur mise au point suivra,

en phase 4

dès le début 1981 suivront la rédaction définitive, l'impression, etc...

Aucune date bien fixe ne peut être avancée pour la livraison du document attendu.

On s'imagine aisément les conflits possibles entre les géomètres qui améliorent les structures et les représentants de la Ligue pour la Protection de la Nature. Malgré cela on peut espérer arriver dans le délai prévu (env. fin 1981).

II. H. Grob, président, rapport sur le problème:

«Terres affermées et améliorations foncières»

De son rapport complet et fouillé sont notés les points principaux:

Le problème posé devient de plus en plus actuel lors des remaniements parcellaires. Il n'est qu'à voir la part des terres remises en fermage pour s'en convaincre. De nombreux essais et recherches sont entrepris par les diverses instances intéressées.

La commission ad hoc mise sur pied par le GRG doit établir à l'attention des instances intéressées, les données nécessaires au traitement du problème.

Le programme de travail demande

- l'inventaire nécessaire
- l'analyse du mode de faire actuel et des propositions existantes
- l'étude et l'estimation de l'importance des conditions marginales données pour l'établissement de propositions concrètes
- la mise au point d'une ou de plusieurs propositions.

Le coût est fixé à fr. 96 000.-. L'exécution technique et administrative a été confiée à la SVIL.

La confédération prend en charge le 50% de ce montant, le solde devant être couvert par les cantons.

Les travaux sont bien avancés de sorte que les premiers résultats sont là. Il en résulte:

- que l'exécution ne peut être obligatoire
- qu'elle doit se faire dans le cadre d'une amélioration intégrale
- que l'engagement de l'ingénieur et une orientation sérieuse des intéressés sont indispensables.

Le groupe de travail a pu établir une liste de conclusions provisoires.

Les travaux progressent selon programme et le rapport final sera livré durant le 2ème semestre 1981.

Le président remercie les rapporteurs et ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Il faut savoir que 8 cantons ont été sollicités en printemps pour assurer le subventionnement du solde pour le groupe 2.

Une seule réponse peut être signalée. Cependant la chose a été aujourd'hui prise en main par la Conférence des services AF et va certainement vers une conclusion satisfaisante.

7. Voyage 1981

Franz Bernhard du comité donne connaissance des grandes lignes du programme qui nous conduira par la Lombardie et la Vénétie en Yougoslavie.

A part des visites professionnelles dans le delta du Pô, à Rijeka, Zagreb et dans la plaine de la Save, de nombreuses curiosités seront visitées, le tout agrémenté aussi de temps libre. La date est fixée du 28 mai au 7 juin. Le mode de transport n'est pas encore définitivement choisi. Une certaine flexibilité sera prévue.

Le coût est estimé aujourd'hui à fr. 1200.- ou fr. 1500.- avec retour en avion. L'assemblée n'a rien à dire ou à demander à ce sujet.

Vers la fin de l'année le programme définitif sera rendu public et les inscriptions demandées pour février - mars 1981.

8. Congrès FIG 1981

H.R. Dütchler, assurant la liaison avec le bureau FIG, oriente l'assemblée sur cet événement très important qui consacre l'estime dont jouit notre pays dans les milieux internationaux de la profession.

Il donne connaissance de la composition de la Commission chargée de l'organisation, parle de la société de 70 géomètres ayant garanti le financement de l'opération, indique que l'envoi du programme à tous les intéressés se fera à fin octobre.

Il est heureux d'avoir pris connaissance de l'idée de tenir assemblée en 1981 dans le cadre du congrès.

W. Bregenzer, Dir. D+M., «ministre des finances du congrès», fait savoir que pour la participation à l'assemblée seule aucun frais n'est à prévoir.

Il existe des cartes journalières pour l'entrée à l'exposition, de même qu'une carte spéciale à fr. 150.- pour les derniers jours du congrès.

9. Divers

P. Blum recommande le cours de postformation à l'EPFZ, Prof. U. Flury «Projeter et construire dans le paysage».

Il remercie l'assemblée de la participation ce jour à l'assemblée générale, spécialement les nouveaux sociétaires et ceux qui se sont dérangés plus particulièrement pour la séance administrative.

La séance est levée à 11.35 h.

Elle sera suivie dans la Salle des Chevaliers d'un généreux apéritif offert par le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel, représenté par A. Jeanneret.

Celui-ci après avoir tenté et réussi avec brio à se mettre dans le rôle d'un Conseiller d'Etat a laissé s'exprimer sa vraie personnalité pour le bonheur et le plaisir de tous.

A. Gross

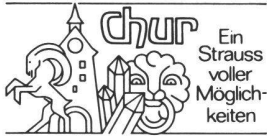
VSVT/ASTG/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungs-
techniker
Association suisse des techniciens-
géomètres
Associazione svizzera dei
tecnici-catastali

51. Generalversammlung 1981 51^e assemblée générale 1981 51^a assemblea generale 1981

* W I L L K O M M E N *

E
U
N
E
>
Z
E
-
B



Ein Strauss
voller
Möglich-
keiten

51.GV

VSVT/ASTG/ASTC

3./4.4. 1981



B
E
-
N
<
M
G
-
N

* B E N V E N U T I *

Chur – Hauptstadt Graubündens

Auf die früheste Erwähnung Churs stossen wir im Itinerarium Antonini, einem um 280 n. Chr. erstellten Verzeichnis der wichtigeren Orte längs der Strassen im Römischen Reich.

Chur leitet seinen Namen aber nicht vom lateinischen *curia* «Rathaus», sondern vom altkeltischen *korja* «Sippe» ab, was darauf hindeutet, dass die Kelten schon vor den Römern in Chur ansässig waren. Siedlungsspuren weisen jedoch bis ins dritte vorchristliche Jahrtausend zurück: Chur ist wohl dank seiner Lage als Drehscheibe zu den Bündnerpässen der älteste bekannte Siedlungsplatz Graubündens, vielleicht sogar der Schweiz; wir blicken also auf eine fast 5000jährige Vergangenheit zurück. Diese in ihrer Wichtigkeit schon in frühester Zeit erkannte geographische Lage bestimmt und prägt die Geschichte der Stadt durch Jahrhunderte.

Schon um 450 muss ein Bistum Chur bestanden haben. Damals unterschreibt nämlich anlässlich der Synode von Mailand der Bischof von Como für seinen Amtsbruder Asinio von Chur.

Im 10./11. Jahrhundert steigt unter den Otto-
nen die Bedeutung der Bischöfe von Chur.

Auch Otto I. und seine Nachfolger erkennen die Wichtigkeit der Stadt als Ausgangspunkt zweier Nord-Süd-Verbindungen. Sie statten deshalb das Bistum mit weitreichenden Schenkungen aus. So erhält Bischof Hartbert, ein persönlicher Freund Ottos I., königliche Einkünfte sowie Markt-, Weg- und Brückenzoll.

Zwischen 1100 und 1350 befinden sich die Bischöfe von Chur auf der Höhe ihrer Macht. Dennoch scheinen sie den Bürgern der Stadt schon in der ersten Hälfte des 13. Jahrhunderts gewisse Freiheiten eingeräumt zu haben, die diese im Laufe der Zeit geschickt auszubauen verstehen.

1360 überlässt der landesfremde Bischof Peter von Böhmen den österreichischen Herzögen für acht Jahre alle bischöflichen Festungen mit Land und Leuten. Um der Gefahr, endgültig in österreichische Hände überzugehen, zu begegnen, schliessen 1367 das Domkapitel, die Bürger der Stadt Chur und die Gemeinden des «Gemeinen Gotteshauses» den Gotteshausbund.

Am 27. April 1464 brennt die Stadt Chur grösstenteils nieder; mit dem Archiv werden auch die vom Reich gewährten Privilegien ein Raub der Flammen. Noch im gleichen Jahr erreichen die Churer Bürger die Bestätigung der verbrannten Dokumente durch Kaiser Friedrich III.; zusätzlich erhalten sie